

## CRÉER SON ACTIVITE A LA RETRAITE

**Durée:** 4 demi journées / 14h

### Pré requis

- Avoir suivi le programme "comment dynamiser sa retraite"

### Objectifs de la formation :

- Choisir le cadre juridique de son activité
- Etre capable de présenter son projet à des financeurs
- Savoir communiquer sur sa nouvelle activité

### Modalité de formation :

- Formation sur le site de l'entreprise ou en centre de formation, individuelle ou en groupe

### Moyens pédagogiques :

- Les exercices pratiques sont basés sur des cas concrets. Ils peuvent également être fournis par le(s) participant(s).
- Supports de cours et/ou fiches pratiques

### Evaluation formation :

- Grille d'évaluation soumise au(x) stagiaire(s) en fin de parcours.

### Evaluation des acquis :

- Contrôle continu avec évaluation régulière des acquis

### Dispositif de suivi :

- Assistance téléphonique
- E-mail

### PROGRAMME

#### • Les structures juridiques possibles

Connaître les différences fondamentales entre une profession libérale, un artisan, un commerçant  
Présentation des diverses structures: auto entrepreneur, Eurl, Sarl, Selarl  
Incidences fiscales/sociales selon les buts et la situation personnelle de chaque participant

#### • Choix de la structure

Approfondissement du statut le plus approprié  
Marche à suivre pour la mise en place (aides, démarches juridiques)

#### • Business Plan

Définition, utilité, ébauche de réalisation

#### • Communiquer sur son activité

Plan de communication et de marketing  
Objet et rôle du site internet  
utilisation et développement de son réseau

Toute reproduction sans autorisation, même partielle, est interdite.